

Journées de la Société Civile de 2015, 12-13 octobre

## Sujet 2 : Atteindre les objectifs de la sécurité humaine et développement humain pour les migrants en mouvement

DOCUMENT D'ADOPTION DE MESURES POUR LES SÉANCES DE TRAVAIL 2.2<sup>1</sup>

### Solutions durables et de développement pour les migrants forcés

#### 1. INTRODUCTION ET CONTEXTE

L'appel pour une "migration par choix, non par nécessité" a été exprimé et répété par les gouvernements, presque sans exception, au minimum depuis le premier Dialogue de Haut Niveau des Nations unies sur les Migrations Internationales et le Développement (HLD) en 2006. Cependant, c'est la première fois, depuis que le FMMD a été initiée en 2007 (de plus en plus hors de la HLD), que le thème des «migrants forcés» a officiellement été évoqué dans le programme du GMFD des gouvernements. En fait, lorsque la Turquie, présidente du GMFD cette année, a proposé ce thème pour la table ronde du gouvernement 3.1 du Forum, certains gouvernements se sont opposés activement à aborder le sujet, affirmant que d'autres forums étaient plus adéquats pour une telle discussion (par exemple UNHCR), ou que le FMMD n'était pas encore prêt pour une telle discussion. Soulignant l'importance réelle de cette question et dans la région même où le FMMD 2015 se déroule actuellement, la Turquie a prévalu, soutenue par un certain nombre de gouvernements et vivement encouragée par Peter Sutherland, le Représentant Spécial du Secrétaire Général de l'ONU pour la Migration Internationale, par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) et par la société civile sous la forme de commentaires écrits soumis après des consultations des organisations actives à l'intérieur et à l'extérieur du Comité Directeur International de la Société Civile du FMMD.

**Bien que cette séance de travail de la société civile soit axée sur les personnes franchissant les frontières internationales de manière involontaire, y compris les réfugiés, elle ne traite pas de la convention de Genève sur la "protection internationale" en tant que telle.** Non plus est-elle axée sur des "solutions durables" traditionnelles basées sur les orientations et réalisations de l'UNHCR dans une grande partie de son travail avec les réfugiés (la réinstallation de réfugiés, leur intégration locale ou leur rapatriement volontaire). En tenant compte de l'expérience de la société civile et de l'évidence d'un éventail beaucoup plus large de personnes qui sont obligés de traverser les frontières, l'objet de cette séance de travail est plutôt axé sur *d'autres* solutions pour les défis que doivent surmonter les migrants forcés ou sur des solutions clés comme l'emploi, l'éducation et le regroupement familiale. Bien sûr, celles-ci et d'autres solutions peuvent être importantes dans les pays d'origine comme dans les pays de transit et de destination.

---

<sup>1</sup> Ce projet d'adoption de mesures a été préparé comme « input » pour les Journées de la société civile FMMD de 2015 par la Commission internationale catholique pour la migration (CICM), le Comité des ONG sur les migrations (CoNGO), et le Réseau international de migration Scalabrini (RIMS)

La société civile aborde ces sujets et acteurs : l'expérience personnelle ainsi que la présence en tant que premiers et deuxièmes intervenants "sur le terrain" avant, pendant et après les interventions d'autres acteurs extérieurs tels que les agences régionales et internationales. Autrement dit, les migrants (forcés et non forcés) et réfugiés font partie de la société civile. En outre, les organisations de migrants et de la diaspora, les ONGs, les organisations religieuses et syndicales, les universités et le secteur privé sont tous des acteurs dynamiques dans les défis que représentent les migrants forcés et les migrations ; souvent présents sur place, ils s'attaquent aux causes qui font que les migrants considèrent la nécessité et / ou la possibilité de migrer.

L'objectif de cette séance de travail est de «déballer» les deux composantes de cette mise au point et de formuler des recommandations claires pour l'action de la société civile elle-même, de concert avec les gouvernements (locaux et nationaux) et les agences internationales. Plus précisément, comment pouvons-nous en tant que société civile définir les «migrants forcés» et les «solutions de développement», et comment pouvons-nous (parmi nous, de nombreuses personnes sont issues des communautés de migrants et de diaspora et / ou en train de travailler dans le domaine) faire avancer ce que nous voyons et entendons sur le terrain, afin d'améliorer les réponses politiques et pratiques ?

Pourquoi voir cela avec une telle gravité ? Parce que tous les acteurs (gouvernements à tous les niveaux, organisations internationales et société civile) ont reconnu depuis longtemps que les personnes forcées à migrer ont un droit particulier à l'assistance et à la protection ; ce qui n'a pas été encore convenu par tous est le concept selon lequel ces personnes représentent *réellement* des migrants forcés.

### 1.1 Déballage de la première composante : «Migrants forcés»

Dans les deux Dialogues de Haut Niveau des Nations Unies sur les Migrations Internationales et le Développement (HLD) depuis 2006 et dans tous les FMMD depuis 2007, les gouvernements, les agences internationales et la société civile ont convergé vers le mantra qui dit que «*la migration devrait être par choix et non par nécessité.*» Cela a été confirmé dans la Déclaration que les États membres de l'ONU ont adoptée à l'unanimité lors du HLD d'octobre 2013.

**Mais qu'est-ce que ces mots signifient vraiment ?** Qu'est-ce que «nécessité» signifie vraiment et quel est le lien entre «nécessité» et «choix» quand les migrants de toutes sortes prennent leur décision de migrer ou non?

Alors qu'un rapport de 2012 de la Fédération Internationale de la Croix-Rouge et des Sociétés du Croissant-Rouge a fait référence plus proprement à des personnes "*forcées de quitter leurs foyer en raison d'événements hors de leur contrôle*", il n'y a pas de définition internationalement acceptée sur les « migrants forcés ». Au contraire, le terme a souvent été répandu de manière contradictoire – parfois de manière féroce – et même avec dérision. Pourtant, les tentatives de définition continuent communément à refléter ce que suggère la définition. Le résultat est une panoplie de définitions différentes entre les organisations internationales et à l'heure actuelle, en général, encore plus différenciées entre les gouvernements et un nombre croissant d'universitaires et de praticiens de la société civile.

D'une part, presque toutes les définitions connues sur les «migrants forcés» comprennent des réfugiés et autres personnes fuyant de conflits graves, de la violence généralisée ou de graves violations de leurs droits de l'homme. Un nombre croissant de définitions tendent à inclure également des personnes fuyant des catastrophes naturelles ou à origine humaine. Puis, de plus en plus d'attention est accordée à d'autres migrants fuyant des catastrophes sanitaires.

Mais il est clair que **la plus grande différence dans les définitions de «migrants forcés» se retrouve dans l'opportunité d'inclure les personnes fuyant les changements climatiques et la dégradation de**

**l'environnement, de l'effondrement de l'économie et / ou du manque de nourriture, d'eau ou d'un travail décent dans leur pays d'origine.** Pour beaucoup parmi la société civile, dont certains sont eux-mêmes migrants ou fils de migrants ou travaillent dans le domaine, cette migration est incontestablement «forcée». Beaucoup plus affirment qu'elle est forcée par un manque de développement durable ou par un développement déficient. En tout état de cause, le Dr. Alexander Betts, directeur du Centre d'études des réfugiés à Oxford, suggère que toutes les définitions proviennent logiquement de ce qu'il appelle "*la migration de survie*".

Les praticiens de la société civile et un nombre croissant de chercheurs (voir section 5 ci-dessous) pointent vers une expérience du monde réel et l'évidence de la gamme complète de migrations forcées avec, pour ne citer que quelques exemples actuels, des réfugiés irakiens, syriens et d'autres réfugiés au Moyen-Orient, Afrique du Nord, Europe et Rohingya dans l'Asie et le Pacifique; des réfugiés et migrants en Afrique et en Asie contraints de migrer à cause des effets de l'effondrement économique ou politique, parfois même avec des objectifs nationaux de cette émigration économique ; et les enfants et les familles qui fuient en raison des défaillances de la sécurité humaine générée par la violence endémique à travers les Amériques. (Cette session de travail examinera un «document de transition» séparé qui se concentre sur la situation des enfants dans des contextes de migration forcée.)

**Combien de «migrants forcés» y-a-t-il aujourd'hui ?** Sans une définition convenue de «migrant forcé», il n'y a, à l'heure actuelle, aucun chiffre global convenu à rapporter. Dans son rapport de 2012, la Fédération Internationale de la Croix-Rouge et les Sociétés du Croissant-Rouge se sont aventurées à citer un chiffre d'au moins 72 millions de migrants forcés, parmi eux 15 millions de réfugiés. Cependant, comme beaucoup d'autres calculs, cela comprend les déplacés internes ainsi que les migrants internationaux; le rapport omet également de considérer d'autres cas d'émigration pour cause d'effondrement de l'économie et / ou le manque de nourriture, d'eau ou d'un travail décent dans leur pays d'origine, qui ne sont pas pris en compte dans les systèmes actuels de comptage.

## 1.2 Déballage de la deuxième composante : «Solutions de développement»

**Que sont les «solutions de développement» ?** Encore une fois il n'y a pas de définition unique, mais au moins cinq aspects sont couramment soulevés - avec un large soutien - dans le discours sur la migration et le développement :

- 1) Le «développement» ne peut jamais être considéré comme un développement essentiellement "économique". Dans les processus du FMMD et HLD, une nette convergence a émergé autour d'une compréhension plus large, plus humaine, mise de l'avant principalement par la société civile et les entités des Nations Unies au cours de la dernière décennie, mais fortement reflété dans la Déclaration que les États membres de l'ONU ont adoptée à l'unanimité lors du Dialogue de Haut Niveau des Nations Unies de 2013. Le mot «développement» dans les processus de migration et de développement se réfère au développement *humain intégral* : il englobe le développement social, culturel, politique et spirituel ainsi que le développement économique des individus et de leurs sociétés.
- 2) Le "développement" est fondé sur les droits intrinsèques ; par conséquent, les *solutions* de développement doivent au minimum être fondées sur le droit international des réfugiés et sur les droits de la personne, sur les cadres humanitaires et le droit du travail, ainsi que sur les aspects de protection d'autres protocoles internationaux (par exemple la traite des personnes et la contrebande).
- 3) Les solutions bien construites et fondées sur les droits sont adéquates pour les pays d'origine, de transit et de destination ainsi que pour les migrants forcés.
- 4) Les "Solutions" sont souvent basées sur des solutions partielles et des tentatives de solutions, plutôt que sur une solution unique, complète ou permanente. Cela peut être le reflet d'options limitées et / ou la durée ou la phase de la migration forcée.

- 5) Pour les personnes en déplacement (forcé ou non), de telles solutions et solutions partielles peuvent être poursuivies dans les pays d'origine (comme par exemple des alternatives à la migration, en renforçant le droit de ne pas migrer) ainsi que dans les pays de transit et de destination.

**Actuellement, quels sont les exemples de ces «solutions de développement» ?** Des réfugiés irakiens que la CICM a interrogés en Jordanie urbaine ont souligné qu'ils cherchaient, élaboraient et choisissaient des solutions pour eux-mêmes en fonction de la façon dont ces solutions leur permettaient de les atteindre : *sécurité de la famille et de son unité* comme leur priorité absolue et durable, *l'emploi* pour l'auto-protection et la protection de la famille et de l'avenir, et *l'éducation* pour les enfants. En effet, la table ronde du gouvernement 3.1 du FMMD de cette année se concentre précisément sur ces trois domaines de «solutions de développement» : l'emploi, l'éducation et le regroupement familial.

Enfin, il est important de considérer que, dans le mouvement épique d'aujourd'hui, des personnes dans la même région et, au-delà de ce que les praticiens et les chercheurs de la société civile voient, entendent et apprennent de plus en plus directement des personnes elles-mêmes, est qu'elles choisissent de plus en plus des solutions (ou de solutions partielles) de ce type, avec ou sans assistance, à travers des canaux ou marchés illégaux si aucune autre option n'est disponible, et sans attendre nécessairement que des solutions leur soient offertes.

Pour résumer, les acteurs **de la société civile plaident de plus en plus en faveur du fait que les solutions de développement efficaces pour les migrants forcés doivent inclure :**

- investir davantage dans des solutions alternatives à la migration forcée, en promouvant le droit de ne pas migrer, en mettant l'accent et en coopérant sur les causes profondes liées à la nature du développement qui obligent les personnes à migrer telles que le manque de développement durable, d'un travail décent et d'une bonne gouvernance au foyer
- accès à l'éducation partout dans le monde, surtout pour les enfants, conformément aux instruments internationaux liés aux droits de l'homme qui ont été ratifiés
- l'accès au travail, y compris pour les réfugiés et autres migrants forcés, conformément aux droits de l'homme internationaux, aux droits du travail et des instruments de la loi sur les réfugiés
- expansion immédiate des mécanismes pratiques pour la réunification de la famille
- canaux élargis pour la migration légale de travailleurs répondant davantage à des pénuries de main-d'œuvre dans les pays de destination qu'au besoin des migrants forcés en recherche d'emploi, avec des garanties de protection sensibles pour les réfugiés et des systèmes optimisés de transfert de compétences, envois de fonds et pensions.

## **2. ANCIENNES RECOMMANDATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DU "PLAN D'ACTION DE 5 ANS EN 8 POINTS" ET FMMD 2014 - QU'AVONS-NOUS OBTENU ?**

### **5 des 8 points dans le plan d'action en 5 ans en 8 points de la société civile**

- Point d'action 1: Veiller à ce que les migrants et les aspects pertinents du développement concernant les migrants soient inclus de manière significative dans le développement global et dans les programmes d'action nationaux à partir de 2015, y compris les nouveaux objectifs de développement durable
- Point d'action 4: Pour répondre aux besoins et aux droits des femmes et des enfants dans le contexte de la migration, en particulier pour les personnes plus vulnérables en raison de la nature de leur déplacement
- Points d'Action 5, 6 et 8: Renforcer la coopération avec les autorités et les systèmes nationaux et internationaux sur la gouvernance de la migration basée sur les droits, y compris la protection du droit social, du travail et autres droits humains des migrants

### 6 des 7 principales recommandations de la société civile dans le FMMD de 2014

- Recommandation 1: pour garantir un travail décent et la protection sociale pour les travailleurs migrants et leurs familles
- Recommandation 2: pour réformer l'industrie du recrutement de main-d'œuvre migrante et mieux réglementer les pratiques d'embauche et d'emploi
- Recommandation 4: pour assurer des lois et mécanismes qui créent des alternatives à la migration irrégulière
- Recommandation 5: pour assurer la protection et l'autonomisation des enfants en contexte de migration
- Recommandation 6: pour aider les migrants et les contributions des diasporas dans la création d'emplois et faciliter des changements de politiques publiques pour le développement dans les pays émetteurs et récepteurs
- Recommandation 7: pour inclure les migrants et la migration dans les programmes de développement post-2015 au niveau mondial et national

### 3. RECOMMANDATIONS ET MESURES D'ACTION À CONSIDÉRER DANS CETTE SÉANCE DE TRAVAIL

La session de travail définira des actions à recommander aux gouvernements et mises de l'avant par la société civile. Les auteurs de cette action proposent en particulier les cinq actions suivantes :

1. Insister pour que les questions autour de la migration forcée, surtout aujourd'hui, soient des sujets *essentiels* pour le "Forum mondial sur la migration et le développement" à prendre en considération, précisément parce qu'ils sont difficiles, et ne peuvent être ni séparés des autres questions de migration et de développement, ni suffisamment traités dans d'autres forums.
2. Replacer au centre des objectifs des *solutions* de développement pour les migrants forcés afin qu'ils abordent clairement et de manière prioritaire des *alternatives* de développement à la migration forcée, de manière à renforcer l'impérieux droit de ne pas migrer. En ce sens, avancer de manière catégorique dans les processus internationaux et nationaux afin d'assurer des indicateurs complets pour atteindre les objectifs de l'Agenda de 2030 de développement durable, y compris les buts et objectifs pertinents concernant les migrants et la migration, et travailler avec les autorités nationales et locales sur la mise en œuvre de mesures pour atteindre ces buts et objectifs.
3. Affiner, construire la convergence des intervenants et préconiser une expérience et une définition fondée sur des preuves du concept de «migrant forcé».
4. Ecouter et vérifier directement ce que disent et démontrent les migrants eux-mêmes sur ce qu'ils considèrent comme des «solutions de développement» clés, ou solutions partielles, et les inclure *centralement* dans la conception et la mise en œuvre connexe.
5. Planifier et approfondir les pratiques spécifiques qui construisent ces solutions : parmi les migrants forcés et d'autres acteurs de la société civile, mais aussi collaborer de manière plus efficace avec les gouvernements (locaux et nationaux) et les organismes internationaux et le secteur privé.

### 4. QUESTIONS D'ORIENTATION POUR DISCUSSION DANS LES JOURNÉES DE LA SESSION DE DISCUSSION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DU GMFD 2.2

- 1) Comment la société civile définit-elle et défend-elle sa définition de «migrant forcé» ?
- 2) Comment la société civile définit-elle et défend-elle sa définition de «solutions de développement» ou «alternatives de développement» ?

- 3) De quel genre de solutions concernant l'emploi les migrants forcés affirment et démontrent avoir besoin, et quels deux ou trois points devrait aborder la société civile, les gouvernements et les institutions pour donner une solution à la plupart de ces problèmes ?
- 4) De quel genre de solutions concernant l'éducation les migrants forcés affirment et démontrent avoir besoin, et quels deux ou trois points devrait aborder la société civile, les gouvernements et les agences pour donner une solution à la plupart de ces problèmes ?

## 6. RESSOURCES CLÉS, AVEC DES RÉFÉRENCES À DES PRATIQUES ET DES OUTILS EXISTANTS

Documents de HLD de l'ONU et du FMMD, y compris :

- Plan d'action de la société civile de 5 ans en 8 points pour la collaboration avec les gouvernements, disponible en Ang-Fr-Esp<sup>2</sup>
- Déclaration des États au Dialogue de haut niveau de l'ONU sur la migration internationale et le développement de 2013, disponible en Ang-Fr-Esp et d'autres langues<sup>3</sup>.
- Note finale du concept pour le programme de *gouvernement* FMMD de 2015<sup>4</sup>
- Document d'information pour la table ronde FMMD de cette année *des gouvernements*<sup>5</sup>
- Document provisoire sur les enfants dans le contexte de la migration forcée

### RÉFÉRENCES:

- **Alexander Betts sur la migration de survie** : <http://www.theguardian.com/commentisfree/2015/sep/20/migrants-refugees-asylum-seekers-21st-century-trend>
- **Journées de la Société Civile FMMD de 2014** *Recommandations & repères*, [http://FMMDcivilsociety.org/wp-content/uploads/2014/06/Recommendations-FMMD-CSD-2014-EN\\_final.pdf](http://FMMDcivilsociety.org/wp-content/uploads/2014/06/Recommendations-FMMD-CSD-2014-EN_final.pdf)
- **Ahmet Icduygu**, *Réfugiés syriens en Turquie: la longue route devant*, Avril 2015, au <http://www.migrationpolicy.org/research/syrian-refugees-turkey-long-road-ahead>
- **International Catholic Migration Commission**, *Défis sur la protection, la mobilité et survie des iraqiens déplacés en milieu urbain en Jordanie*, 2009, à <http://www.refworld.org/docid/4c9721dc2.html>
- **Fédération internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge**, *Rapport des désastres mondiaux de 2012*, <http://www.ifrc.org/en/publications-and-reports/world-disasters-report/world-disasters-report-2012---focus-on-forced-migration-and-displacement/>
- **Katy Long**, *Du statut de réfugié au statut de migrant ? Le potentiel de la protection de la mobilité du travail*, mai 2015, à : <http://www.migrationpolicy.org/research/refugee-migrant-labor-mobility-protection-potential>
- **Kathleen Newland** *Repenser la protection globale : Nouvelles chaînes, nouveaux outils*, avril 2015, à <http://www.migrationpolicy.org/research/rethinking-global-protection-new-channels-new-tools>
- **Roger Zetter**, *Protection en crise : Migration forcée et protection dans l'ère de la mondialisation*, mars 2015, à <http://www.migrationpolicy.org/research/protection-crisis-forced-migration-and-protection-global-era>

<sup>2</sup> <http://FMMDcivilsociety.org/second-un-high-level-dialogue-results-in-convergence/>

<sup>3</sup> <http://www.un.org/en/ga/68/meetings/migration/>

<sup>4</sup> [http://www.FMMD.org/files/documents/FMMD\\_turkey2014-2015\\_hlpf\\_side\\_event\\_concept\\_note.pdf](http://www.FMMD.org/files/documents/FMMD_turkey2014-2015_hlpf_side_event_concept_note.pdf)

<sup>5</sup> <http://www.FMMD.org/meetings/turkey2014-2015/calendar>